



Académie des Sciences d'Outre-Mer

Séance du 16 octobre 2020

Biens Culturels et patrimoine mondial. L'exemple de l'Afrique

Propos introductifs

Christine Desouches, Vice-présidente de la 3^{ème} section de l'Académie – ASOM

Monsieur le Président de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Chères Consœurs et chers Confrères,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Distingués Intervenants,
Honorables Invités.

À l'orée de cette séance qui, de par le hasard de la crise sanitaire que nous traversons, fait coïncider, en ces lieux et en un même agenda, deux manifestations aux thèmes à la portée hautement symbolique dans le contexte actuel mondial de débats ardents, je me félicite d'avoir l'honneur d'introduire, après les mots toujours si pertinents de notre président de Section, *le Professeur Jean du Bois de Gaudusson*, les travaux de cette Table ronde consacrée opportunément aux « Biens culturels et Patrimoine mondial : l'exemple de l'Afrique ».

Ce, d'abord, en raison de l'importance et de l'intérêt accrus de la problématique générale de la circulation, de la protection et de la valorisation des biens culturels. Ces préoccupations, certes, sont déjà anciennes et largement prévalentes, *comme voudra bien nous le rappeler notre Confrère, Monsieur le Sénateur Jacques Legendre*, avec une palette considérable de politiques et d'instruments juridiques liés, mais on sait qu'elles revêtent, aujourd'hui, une portée de plus en plus essentielle pour le développement, le Vivre Ensemble et la construction de la paix, à l'intérieur des États et entre les nations, au prisme, en outre, de la dimension novatrice récente de la question de la restitution de biens, en particulier ceux considérés comme mal acquis durant la période coloniale, qui invite à des réponses audacieuses et diversifiées.

En raison, d'autre part, de l'ampleur et de l'accélération que ne cesse de prendre cette dernière dynamique relancée dans le cadre du Projet du Bénin



Académie des Sciences d'Outre-Mer

Révéle par la demande réitérée, depuis Août 2016, par le Président de la République du Bénin, puis par l'engagement pris, en novembre 2017, à Ouagadougou, par le Président de la République française en direction de la jeunesse africaine pour lui permettre d'avoir accès, sur place, à son patrimoine culturel et civilisationnel, en faisant que « d'ici 5 ans les conditions soient réunies pour que des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain soient possibles ».

De telles initiatives, avec aussi en perspective le rapport dédié élaboré par Madame Bénédicte Savoy et Monsieur Eldwin Sarr, ont de fait concouru à une intensification rapide et remarquable de la mobilisation de tous les acteurs concernés : États, Organisations internationales et régionales, musées, institutions privées, experts, au Nord, singulièrement dans l'espace européen, comme au Sud, laquelle trouve en particulier à s'incarner dans des stratégies muséales originales mieux adaptées aux ambitions, enjeux et spécificités de chaque Peuple, *telles que rapportées dans la communication de Monsieur Richard Sogan, Chargé de projet à l'Agence nationale de Promotion des Patrimoines et de Développement du Tourisme du Bénin*. Ou encore, partout, dans des voies de réflexion mieux concertée et de partenariat patrimonial consolidé et revivifié, dont nous entretiendra *Madame Caroline Gaultier-Kurhan, Chargée de mission pour les musées et patrimoines africains au Ministère français de la Culture*.

Enfin, en raison de l'actualité qui préside à nos échanges au lendemain, précisément, de l'adoption à l'unanimité par l'Assemblée nationale, le 6 Octobre, en première lecture et selon une procédure accélérée, d'un projet de loi sur la Restitution des biens culturels, tels qu'officiellement réclamés, d'une part à la République du Bénin (les 26 objets faisant partie du « trésor » du Roi Béhanzin emportés en 1892 par le Général Dodds lors de la prise d'Abomey et de l'incendie du Palais), et à la République du Sénégal, d'autre part (le sabre et son fourreau attribués à El Hadj Omar Tall, fondateur de l'Empire Toucouleur et vraisemblablement confisqué à son fils, Ahmadou Tall, maître de Ségou, par le général Archinard à l'occasion des campagnes militaires dans la région auxquelles ce dernier a participé dans les années 1890).

S'inscrivant dans une volonté plus large, de part et d'autre, d'ailleurs, de refondation des relations Afrique-France autour de la culture, de l'éthique et de la co-responsabilité mémorielle, ce texte qui acte le transfert de propriété,



Académie des Sciences d'Outre-Mer

strictement encadré dans ses motivations, ses modalités et dans ses effets et qui sera examiné prochainement par le Sénat, se présente comme une loi dérogatoire spécifique – sans le remettre en cause – au principe d’inaliénabilité des collections publiques françaises, tel qu’inscrit dans le Code du patrimoine et tel que dûment inséré dans le corps dudit projet.

Ce sont là, comme vous le constatez, et sans en épuiser la complexité dans ses multiples aspects à l’instar, par exemple, de l’avenir, dans un tel contexte, *comme ne manquera pas de l’évoquer notre Confrère Monsieur Matthias Leridon, Président de Tilder*, de la circulation et du partage des œuvres relevant de collections privées, y compris pour ce qui concerne l’art contemporain africain qui suscite un engouement notable, ou bien, en ces temps paradoxaux de confinement, des efforts louables systématisés en peu de temps pour asseoir, grâce notamment aux nouvelles technologies, des propédeutiques inventives de l’accès à l’art, autant de jalons stimulants de la profonde mutation que connaît le champ soumis à notre réflexion, à l’aune de la créativité et de la solidarité.

Mais aussi des questionnements pendants de tous ordres – historique, politique, juridique, éthique, économique et technique –, dont notre Compagnie a toute la légitimité, voire l’impérieuse nécessité, avec tout à fois la rigueur et la sensibilité qui s’imposent, à s’emparer, dans la perspective de la célébration de son Centenaire.

Tous mes vœux pour le Cycle fructueux d’analyse et de débat, voire de propositions, qui s’ouvre devant nous !

Je vous remercie pour votre présence et pour votre attention.

Et me réjouis d’entendre, avec vous, les communications de nos Intervenants, tous acteurs de premier plan engagés au quotidien pour faire harmonieusement et durablement progresser la thématique passionnante et, à maints égards, déterminante, qui nous rassemble.